

PRESENTS		
LAMANDE	Jean Claude	<i>Président de la Commission</i>
LE FUSTEC	Christian	<i>Vice-Président de la Commission</i>
SOL DOURDIN	Germain	<i>Conseiller en charge des espaces naturels</i>
LE GUEN	Jean-Yves	<i>Conseiller en charge du Commerce, Artisanat, ESS</i>
COLLETTE	Jean-Louis	PLOUZELAMBRE
FREMERY	Bernard	LA ROCHE-DERRIEN
GALLAIS	Marie-Yvonne	CM, MINIHY-TREGUIER
HAMON	Annie	PERROS-GUIREC
HERVE	Thérèse	LANNION
LE CORFEC	Nicole	PLUZUNET
LE CORRE	Jean-Yves	PLUFUR
LE JEUNE	Yves	CM, LANVELLEC
LE LEER	Jean-Pierre	CM, PLOUMILLIAU
LE SEGUILLON	Yvon	TREDARZEC
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN
MEHEUST	Christian	LANNION
MORVAN	Gildas	TREDUDER
NEUKUM	Jean	CM, PLOUGRESCANT
NIHOARN	Françoise	PLEUMEUR-BODOU
VANGHENT	François	PLOUBEZRE
WOLF	Bernard	LOGUIVY-PLOUGRAS
EXCUSES		
ANDRE	Marie-Louise	KERBORS
HENRY	Serge	TROGUERY
TREBEDEN	Anne-Françoise	POMMERIT-JAUDY
TRILLET	Jean Pierre	<i>Conseil de Développement</i>
BROUDER	Gilbert	<i>Conseil de Développement</i>
ASSISTAIENT		
THOMAS	Mickaël	<i>Directeur des Services Techniques</i>
GUIGUEN	Stéphane	<i>Responsable service Patrimoine Naturel - espace urbain - littoral</i>
LAVAU	Sylvain	<i>Directeur Environnement-aménagement-Economie agricole</i>
BUSELLI	Laurent	<i>Directeur de la construction</i>
BRIANT	Gwénaëlle	<i>Directrice Adjointe Environnement-aménagement-Economie agricole</i>
BIET	Mélanie	<i>Responsable Energie</i>
POULOUIN	Eric	<i>Service Patrimoine Naturel - espace urbain - littoral</i>

ORDRE DU JOUR

1. ENVIRONNEMENT :

- Définition de l'intérêt communautaire en matière d'environnement pour les équipements, les sites naturels sensibles ou remarquables et les itinéraires de randonnées,
- Ramassage des algues vertes : bilan 2018 du volet curatif,
- Animations sur les sites naturels : bilan 2018 et perspectives 2019,
- Information sur le nouveau dépôt du PAT (Plan Alimentaire Territorial),
- Point d'informations sur l'activité de l'ADESS.
- Question diverse (rajout) : Point d'informations sur l'activité de la CIAP 22

2. ENERGIE :

- Définition de l'intérêt communautaire en matière de distribution de chaleur,
- Fonds de concours énergie,
- Modification des statuts du SDE 22.

3. Questions diverses.**1. ENVIRONNEMENT :**

- **Point d'informations sur l'activité de l'ADESS** (Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire)

Jean Yves Le Guen, conseiller communautaire chargé du commerce, Artisanat, ESS, représentant de LTC à l'ADESS, présente les principales activités de l'ADESS 22 et les principaux résultats de leur dernière étude intitulée : « comment déployer une économie circulaire alimentaire sur Lannion-Trégor Communauté ? ». Il a été souligné l'importance d'être exemplaire en terme de gaspillage dans la commande publique.

- **Point d'informations sur l'activité de la CIAP 22** (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor)

Précision quant à l'inscription attendue par Jean-Claude Lamandé de ce point à l'ordre du jour : le secrétariat général attendait une confirmation du maintien de ce point à l'ordre du jour, alors qu'aucune intervention de la CIAP n'était programmée. Cette confirmation est intervenue après l'envoi des convocations, d'où l'intégration de ce point en question diverse.

Au départ, la CIAP a démarré en Loire-Atlantique et a dû élargir son intervention aux départements 29 et 22.

Une sélection des candidats « stagiaires » est nécessaire devant la forte demande grandissante d'accompagnements.

Les outils d'accompagnement proposés par cette coopérative sont développés : Les formations, les stages et le portage d'activités (administratif et financier).

L'originalité des accompagnements de cette coopérative est soulignée.

Il est précisé que La Région Bretagne soutient financièrement cette coopérative et qu'un partenariat privilégié existe avec le Crédit Agricole.

Jean-Claude Lamandé a rencontré la CIAP qui sollicite un financement auprès de la communauté à hauteur de 7 000 € au vu des actions menées par cette organisation pour l'installation d'agriculteurs.

Jean Claude LAMANDE souhaite que LTC réponde positivement à cette demande, soit par type d'action ou par subvention.

Avis favorable de la commission.

- **Définition de l'intérêt communautaire en matière d'environnement pour les équipements, les sites naturels sensibles ou remarquables et les itinéraires de randonnées**

Les propositions pour la définition de l'intérêt communautaire sont validées.

Il est rappelé l'importance, au-delà de l'élaboration du schéma communautaire de la randonnée tel que précisé dans les statuts, de son animation et sa coordination par LTC.

Il est également rappelé le rôle majeur des associations de bénévoles dans l'entretien des sentiers. Il est indiqué que LTC maintiendrait son aide en matériaux aux associations.

Il est par ailleurs demandé à ce que l'entretien et les travaux nécessaires et urgents sur les passerelles de La Roche Derrien soient réalisés.

Avis favorable de la commission.

- **Ramassage des algues vertes : bilan 2018 du volet curatif**

A la question de l'impact du changement climatique sur le phénomène, il est répondu qu'il est difficile de l'appréhender (température de l'eau qui augmente mais flux qui pourraient diminuer, augmentation des tempêtes, etc).

- **Animations sur les sites naturels : bilan 2018 et perspectives 2019**

Les évolutions de la brochure « les espaces naturels s'animent » proposées pour 2019 n'ont pas amené de remarques particulières.

- **Information sur le nouveau dépôt du PAT (Plan Alimentaire Territorial)**

Les PAT déposés ces deux dernières années n'ont pas été retenus d'après le référent de la DRAAF (M. Le Dantec) selon principalement trois raisons (outre le nombre important de candidats) :

- des objectifs alimentaires de territoire pas suffisamment précis,
- un portage politique de ces objectifs pas développé,
- des actions du PAT de LTC déjà financées par ailleurs.

Cette dernière raison pourrait être encore d'actualité pour ce nouvel appel à projets : LTC a été retenu pour obtenir des fonds Leader sur l'action visant au développement des filières agricoles et à l'augmentation des produits locaux dans la restauration collective.

- Question diverse :

Christian MEHEUST évoque la prochaine réunion du Copil Natura 2000 « Léguer » et regrette qu'il n'ait pas été retenu pour être le candidat de LTC à la présidence de ce Copil.

Jean Claude LAMANDE explique que Germain SOL DOURDIN (le candidat officiel de LTC) est le délégué aux espaces naturels de LTC et qu'il suit également les autres sites Natura 2000 littoraux avec lesquels le site Natura 2000 « Léguer » devra être en lien étroit.

Germain SOL DOURDIN souligne la complicité qu'il a avec Christian MEHEUST et sur laquelle il s'appuiera pour être en cohérence avec les actions menées par ailleurs par le comité de bassin versant Vallée du Léguer.

2. ENERGIE :**- Définition de l'intérêt communautaire en matière de distribution de chaleur**

Avis favorable de la commission.

- Fonds de concours énergie

Avis favorable de la commission.

- Modification des statuts du SDE 22

Jean-Claude LAMANDE trouve la présentation floue et juge qu'il manque de lien avec les projets que cette modification de statuts pourrait permettre de réaliser.

Christian LE FUSTEC liste quelques exemples de projets que les statuts actuels du SDE ne lui permettent pas de réaliser et que les nouveaux statuts permettront de réaliser (petits projets photovoltaïques, projets éoliens, création de stations GNV, voire hydrogène ...).

Mickaël THOMAS rappelle qu'il s'agit d'une question juridique, visant à valider ou pas la modification des statuts votée par le Conseil Syndical du SDE, LTC étant membre du SDE, et que cette modification de statuts est ensuite approuvée selon les règles de majorité qualifiée de ses membres, comme pour les modifications de LTC ; parallèlement, les communes (qui sont également membres du SDE) sont également appelées à délibérer avant fin décembre 2018 sur ces modifications de statuts.

Après mise au vote (17 pour, 4 abstentions, 0 contre), avis favorable de la Commission.